

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2023-234

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

42_Préf_Préfecture de la Loire / Publicateur Raa

42-2023-12-18-00004 - Projet DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE
PUBLIC ST ETIENNE 42-3 (2 pages)

Page 3

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2023-12-18-00004

Projet DECISION DE DECLASSEMENT DU
DOMAINE PUBLIC ST ETIENNE 42-3

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : SE0135-02

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu le décret n° 2019-1587 du 31 décembre 2019 approuvant les statuts de la société SNCF Réseau et portant diverses dispositions relatives à la société SNCF Réseau ;

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et sa filiale mentionnée au 5° de l'article L. 2111-9 du Code des transports (SNCF Gares & Connexions), notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la décision SIEGE-DP-E1-DGCS-0010 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur général adjoint clients et services

Vu la décision DTERR-DP-E2-DGCS-0010 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services au directeur territorial Auvergne Rhône Alpes

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 15 décembre 2023,

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau

DECIDE :

ARTICLE 1

Le terrain **non bâti** sis à **SAINT-ETIENNE** tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision sous teinte rouge, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
		Section	Numéro	
42218 SAINT-ETIENNE	Rue Jean Huss	DV	45	5930 m ²
			TOTAL	5930 m ²

ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet de Département de la Loire et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Loire.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

**Fait à Lyon,
Le 18/12/2023**

**La Directrice territoriale SNCF Réseau
Béatrice LELOUP**